



Problème de colocation: peut -on introduire un nouveau colocataire

Par **cocotte 50_old**, le **02/11/2007** à **21:37**

Je vis actuellement en colocation avec celui qui était mon ami. Malheureusement, la situation s'est dégradée; il a connu une autre fille, est parti en vacances avec elle et m'a annoncé qu'il rentrerait une semaine plus tard, qu'il s'installait avec elle et qu'il serait bon que je sois partie à ce moment là. J'ai contacté des agences et des particuliers, rempli un dossier, mais à ce jour je n'ai pas de réponse. Or mon colocataire et sa nouvelle amie me font subir un véritable harcèlement moral pour que je craque et leur cède la place. Ma question: que puis-je faire? a-t-il le droit d'introduire une étrangère dans la colocation sans mon accord? et s'il n'en a pas le droit, quel recours puis-je avoir? j'ajoute que l'appartement ne comporte qu'une chambre, qu'ils m'ont forcé à coucher dans le séjour, par lequel il faut passer pour gagner la chambre.